



# Réunion d'information : Temps de travail et badgeage

Les badgeuses sont installées depuis plusieurs années, faute de travail suffisant entre la direction de l'époque et vos représentants, aucune règle précise n'a été définie pour l'établissement.

Petit à petit, la direction revient sur les critères pour faire évoluer les badgeuses, sensées donner plus de souplesse dans la gestion des horaires, en objet de coercition.

Nos 5 minutes de battement, avant et après notre poste de travail, sensées nous permettre plus de souplesse de trajet : disparues.

La possibilité de ne pas badger le midi pour ceux qui mangent sur place, afin de permettre de suivre les aléas de l'attente au self (un jour vous mangez en 25 minutes le lendemain en 35 minutes, tout cela s'équilibre).

## Où en est-on ?

- Vous arrivez le matin 5 minutes plus tôt, ce temps ne vous est pas compté.
- Vous prenez 25 minutes pour déjeuner, on vous compte 30 minutes de coupure
- Vous prenez 35 minutes, on vous compte 35 minutes de coupure
- Vous devez partir 5 minutes plus tôt le soir, vous perdez ce temps
- Vous partez 5 minutes plus tard le soir, vous devez justifier
- En bref, vous jouez perdant - perdant !!!

Dans chaque service les règles sont différentes, en fonction du cadre, en revanche du jour au lendemain les règles évoluent et cela toujours pour vous contraindre à faire des heures supplémentaires non comptabilisées.

Les cadres sont jugés en fonction des contraintes qu'ils imposent à leur personnel.

Demain on peut s'attendre à ce que la direction organise un concours de cadres : « qui presse mieux le citron ».

## **BADGEUSE, TEMPS DE TRAVAIL, DISCUTTONS-EN**

**La CGT vous invite à une réunion d'information**

**Sur le temps de travail le lundi 8 juin 2015**

**De 13h30 à 16h30 – amphithéâtre de Barbieux**

**Nous y déterminerons, ensemble, la position à tenir face à la direction.**

**Afin de permettre à chacun de participer, vous pouvez venir en fonction de vos possibilités en remplissant la demande au verso**

**(1h, 2h, 3h) sans oublier de la remettre à votre encadrement !**

**Ce temps de réunion est compté sur votre temps de travail.**

